

PRESENTATION ORGANISME DE FORMATION et DOMAINE D'APPLICATION DU SMQ 2022

PRESENTATION

Située 11 rue Philippe Lebon au Campus Consulaire, à Limoges, la Direction de la Formation est placée sous la responsabilité du directeur de la formation, Claude RAYNAUD.

Le bâtiment « Campus Consulaire » d'une superficie totale de 4000.m2, comporte 1 étage, 3 entrées sur l'avant du bâtiment et 4 accès à l'arrière du bâtiment dont 1 avec digicode, un parking de stationnement dont 6 places handicapées. Une salle de 70 places et une salle projet ont été aménagées dans le bâtiment annexe du Campus.

Le centre de formation est composé de :

-d'un accueil commun

- d'un espace et des équipements pour travailler
 - 4 salles bureautiques (de 10 à 30 postes)
 - 1 salle boutique
 - 1 salle atelier/vitrine
 - 26 salles de cours (de 4 à 70 places – dont 2 sonorisées)
 - 1 salle de réunion
 - 4 grands écrans tactiles pour les visioconférences
 - Une flotte de 20 ordinateurs portables mis à disposition des étudiants sur demande (Office 365 – Teams)
 - Un logiciel « métier » YPAREO – NET YPAREO
 - Caméra sur pied, enceintes nomades avec micros,...

- d'un espace pour se détendre
 - Un foyer
 - Une salle de coworking
 - Une salle des formateurs (ordinateur, imprimante, point café....)
 - Des espaces extérieurs aménagés (espace pique-nique, table Ping Pong, ...)

L'accès au bâtiment, aux différentes salles et à l'espace détente est aménagé pour les personnes à mobilité réduite : un plan incliné et une rampe d'accès à l'entrée principale, des places PSH parking sont réservées devant l'entrée et un ascenseur qui permet d'accéder à l'étage.

Dans le bâtiment « Campus Consulaire », sont dispensées toutes les prestations de formation proposées par les pôles :

- Ecoles
- Formation continue et le Centre d'Etude de Langues (CEL),
- Création d'Activités.

Le centre de formation accueille un public varié : stagiaires, alternants, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, etc. Une démarche spécifique est mise en œuvre au sein de l'organisme pour accompagner les personnes en situation de handicap et rendre accessibles toutes les formations avec la présence sur site du référent Handicap.

ACTIVITES ET SERVICES

POLES ECOLES

Il dispense des formations de 6 à 24 mois dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou de Pro A, de parcours classiques. Ces formations préparent à un diplôme, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), à un diplôme universitaire (convention avec l'université) ou à une qualification reconnue par une profession (CQP).

Ecole supérieure du commerce et des services (ESCS)

Cette école prépare, en alternance, aux métiers du commerce - vente, de la banque - assurance, du management et de l'assistanat d'entreprise, du développement commercial à l'international, du Droit de l'entreprise.

Réseau Négoventis

- Niveau 3: Employé(e) polyvalent(e) du commerce et de la distribution
- Niveau 5 : Bac+2 (2ans)
 - Gestionnaire d'unité commerciale
- Niveau 6 - Bachelor Bac+3 (1 an) :
 - Responsable manager de la distribution
 - Responsable de développement commercial
 - Responsable en commerce international

Réseau ESMASS

- Niveau 6 : Bac+2 (2 ans)
 - Assistant(e) des Managers

Partenariat 3C-Institut

- Niveau 7 : Bac+5 (2 ans)
 - Manager Business Unit

Partenariat CREOP/Université de Limoges

- Niveau 7 (Bac+4/5)
 - Master 1 : Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels
 - Master 2 : Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels

Institut supérieur de l'immobilier et de l'habitat (ISIH)

Cet institut a été créé (1992) avec le soutien de la branche professionnelle de l'Immobilier et est labellisé depuis 2005 par la profession. Dès 1989, le diplôme de Négociateur-gestionnaire immobilier est proposé comme formation en vue d'acquérir une double compétence. Depuis 2013, l'ISIH et l'université de Limoges, plus précisément la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, ont signé un partenariat afin d'approfondir leur offre de formation. Tous les diplômes se déroulent en alternance : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Pro A.

- Niveau 5 : Bac+2
 - Négociateur gestionnaire immobilier
- Niveau 6 - Bac+3 - Partenariat FDSE :
 - Licence professionnelle Métiers du Droit de l'immobilier
- Niveau 7
 - Master 1 : Droit du patrimoine et promotion immobilière
 - Master 2 : Droit du patrimoine et promotion immobilière
- 2 CQP (certificats de qualification professionnelle) :
 - Négociateur Immobilier
 - Gestionnaire de biens immobiliers

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

L'ESCS et l'ISIH sont référencés en tant qu'organisme certificateur et assurent le parcours complet de la VAE. L'ensemble de la démarche dure entre 8 et 12 mois (de la définition du projet jusqu'aux épreuves de validation devant le jury).

La certification obtenue par la VAE a la même valeur que celle obtenue par la voie de la formation longue.

Les personnes qui déposent un dossier de candidature sont, s'ils le souhaitent, accompagnés individuellement par 2 collaboratrices (RDV en présentiel et/ou en distanciel).

POLE FORMATION

Formation continue

Il propose des formations ciblées de courte durée, afin d'améliorer les compétences professionnelles et l'efficacité des salariés des entreprises, des particuliers et des demandeurs d'emploi sur des thématiques spécifiques comme : la communication, la comptabilité, le management, la bureautique, l'informatique, l'export, la sécurité, le commercial, la qualité, etc.

Ces formations peuvent se réaliser :

- En présentiel, dans notre centre de formation,
- Au sein de l'entreprise (formation intra).
- À distance, avec les outils adaptés.

Afin de répondre à des besoins plus spécifiques, le pôle Formation Continue développe des actions de formations sur mesure organisées spécialement pour les entreprises afin de prendre en compte les particularités de leur activité ou leur obligation légale de formation continue.

Ces formations peuvent être certifiantes et conduire à des reconnaissances valorisables auprès des employeurs. Ainsi le pôle est habilité à délivrer des CCE, certificats de compétences en entreprise, reconnaissance formelle, enregistrés RNCP (registre spécifique). Il atteste la maîtrise des compétences transverses acquises, en formation professionnelle ou en situation de travail. Ce certificat est exclusivement délivré par les CCI.

Formation en langues

L'enseignement des langues est dispensé par des intervenants spécialisés et expérimentés en langue (14 langues enseignées dont anglais, espagnol, allemand, chinois, russe, polonais,). Un test gratuit est proposé à toute personne souhaitant connaître son niveau linguistique.

Des cours de français destinés aux étrangers sont également proposés.

Pour les demandes spécifiques, notamment en milieu professionnel, il est procédé au préalable à un audit linguistique permettant de déterminer les besoins du stagiaire et son niveau de départ.

Ces cours peuvent être dispensés :

- En individuel
- En collectif,
- En face à face ou à distance.

Par ailleurs, le centre propose aussi, en fonction des attentes et disponibilités des apprenants, des solutions mixtes (blended), en autonomie (sur plateforme numérique).

Membre du réseau national des CEL, le centre offre également de nombreuses solutions d'évaluation et de validation de niveau de langue (Voltaire, Bright, Toeic, Linguaskill).

Centre d'examen public TOEIC il organise, toute l'année, une session d'examen mensuel.

Enfin il est également en capacité de proposer des solutions de traduction et d'interprétariat simultané ou asynchrone.

Bilan de compétences :

Notre équipe de consultantes certifiées met son expertise et son savoir-faire à la disposition de chaque bénéficiaire pour construire un parcours personnalisé, adapté aux objectifs visés. Elles respectent un code de déontologie basé sur la confidentialité, le respect de la personne et la bienveillance

Le bilan de compétences est proposé uniquement dans le cadre de RDV individuels. En effet, chaque personne accompagnée a besoin d'une attention particulière et d'une présence individualisée pour progresser dans sa réflexion, d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite de l'une de nos consultantes.

- Une phase préliminaire
- Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :
- Une phase de conclusion

Cette dernière étape s'achève par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Pôle création d'activités

La formation certifiante « *5 jours pour Entreprendre* » est programmée chaque mois. L'équipe pédagogique est composée de conseillers CCI ainsi que de professionnels et partenaires de la création-reprise d'entreprise du territoire : banquier, expert-comptable, protection sociale pour les indépendants, tribunal de commerce, union régionale des SCOP, structures de financement de type prêts d'honneur.

RESSOURCES HUMAINES INTERNES

Des permanents :

- 1 directrice – Chef de projet Qualité – Référente Handicap
- 1 adjoint Responsable de la filière Immobilier
- 1 Responsable des programmes
- 4 conseillers pédagogiques
- 3 assistantes
- 3 chargés d'affaires
- 1 Chargée d'accueil

Des formateurs

Plus de 150 enseignants, formateurs, consultants et chargés d'enseignement dispensent tout au long de l'année des modules et des actions de formation. Rigoureusement sélectionnés, régulièrement évalués, ils participent à l'évaluation des connaissances et des compétences des stagiaires et sont associés à l'évolution des méthodes et outils pédagogiques.

CERTIFICATIONS QUALITE

Le périmètre concerné par la certification est composé

- du pôle alternance (dont les parcours VAE) ,
- du pôle formation continue,
- du centre d'étude des langues,
- du pôle création d'activités
- du pôle Bilan de compétences.

Le domaine d'application de son système de Management de la Qualité est :

- Conception, vente, réalisation de formations (Formation continue/Formations en alternance/Formations diplômantes et qualifiantes),
- Développement des formations de la CCI de Limoges en France et/ou à l'Étranger.

Exclusion du périmètre : chapitre 7.1.5 de la norme, l'organisme de formation n'est pas soumis à cette exigence du référentiel ISO 9001, car il n'utilise pas d'équipements de surveillance et de mesure.

ISO 9001

CERTIFICAT FAQ ISO 9001 OFPC N° 2020/90239.2 – Validité : du 31/12/2020 au 30/12/2023

CERTIFICAT ISO 9001v2015 N° 2020/90 185.1 – Validité : du 31/12/2020 au 30/12/2023

QUALIOPI

CERTIFICAT N°2021/93323.1 – Validité : du 12/07/2021 au 11/07/2024

Activité 1 : actions de formation

Activité 2 : actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Activité 3 : actions de formation par apprentissage

Activité 4 : actions de bilans de compétences